

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe du cadre de vie
Direction de la Culture
0413311676

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24 JUILLET 2020
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN / MME SABINE BERNASCONI**

**OBJET : Partenariat avec l'Opéra national de Paris en vue de la diffusion gratuite
sur grand écran d'opéras et de ballets.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la culture, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Par courrier du 13 novembre 2019, le directeur adjoint de l'Opéra national de Paris proposait à Madame la Présidente du Conseil départemental sa participation à l'opération « Opéra d'été », lancée en 2014.

Cette opération trouve naturellement sa place dans la programmation des activités culturelles estivales du Département.

En effet, elle est destinée à encourager la diffusion gratuite, pendant l'été, en plein air ou dans un lieu patrimonial adapté, d'une œuvre lyrique ou chorégraphique captée dans les théâtres, au Palais Garnier ou à l'Opéra Bastille.

Ce partenariat favoriserait l'accès du plus grand nombre aux œuvres du patrimoine lyrique et chorégraphique.

Dans le cadre de cette opération, l'Opéra national de Paris cède gratuitement au Département le support numérique libre de droit de la captation du spectacle, sur un support HD avec sonorisation.

Le Département s'engage à diffuser gratuitement la captation de ce spectacle, sur grand écran et en plein air, dans deux lieux de son territoire durant la saison estivale, en prenant à sa charge l'organisation, la diffusion et la sonorisation.

Il est ici proposé d'accepter le principe de ce partenariat ainsi que la convention correspondante.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

